

5 MESURES FACE AUX MALADIES NEURODÉGÉNÉRATIVES

UN NOUVEAU PILIER DE NOTRE PROTECTION SOCIALE

1 BRISER L'ISOLEMENT

La maladie ne doit plus signifier la mort sociale : les personnes malades doivent pouvoir continuer à vivre dans la Cité avec dignité.

Nous proposons le déploiement national du label « Ville Aidante Alzheimer ». Les collectivités seront accompagnées financièrement pour former les agents publics, les commerçants et les forces de l'ordre à l'accueil et à l'orientation des personnes atteintes de troubles cognitifs. Un droit à l'accompagnement social sera créé : des heures dédiées à la vie sociale et relationnelle, distinctes des soins médicaux, systématiquement financées pour prévenir le repli sur soi et la perte de repères.

2 UN BOUCLIER FINANCIER

L'annonce du diagnostic est un choc qui ne doit plus être suivi du vide. Le reste à charge pèse encore trop lourdement sur les familles.

Nous proposons un reste à charge zéro sur l'adaptation du domicile et les aides techniques. La solidarité nationale prendra en charge les équipements nécessaires à la sécurité et à l'autonomie : vieillir chez soi est un droit. Dès l'annonce de la maladie, chaque patient aura un « gestionnaire de cas » pour coordonner soignants, aides à domicile et démarches administratives. L'ALD 15 sera renforcée pour une prise en charge à 100 % des soins liés à la maladie, thérapies non médicamenteuses incluses (orthophonie, psychomotricité, art-thérapie).

3 RECONNAÎTRE LES PROCHES AIDANTS

Un malade, c'est toute une famille qui a besoin d'aide : les aidants, clé de voûte de notre système, ne doivent plus s'épuiser dans le silence.

Nous proposons un véritable droit au répit opposable : une augmentation massive des financements pour multiplier les solutions de répit (accueils de jour, séjours de vacances adaptés, haltes-relais) sur tout le territoire. Tout aidant bénéficiera d'un bilan de santé annuel et d'un accompagnement psychologique pris en charge à 100 %, pour prévenir la surmortalité et la dépression. Le congé proche aidant sera revalorisé, avec une indemnisation plus longue et plus élevée pour garantir un maintien de salaire digne.

4 LA RÉVOLUTION DU « PRENDRE SOIN »

Nous devons transformer notre manière d'accompagner, à la maison comme en établissement, en redonnant du sens et des moyens aux métiers du lien.

Nous proposons un choc d'attractivité pour les métiers du grand âge. Revalorisation salariale immédiate, meilleures conditions de travail et meilleure formation des aides à domicile et des personnels en EHPAD. Le modèle de l'EHPAD sera refondu, avec un ratio d'encadrement strict d'au moins 8 salariés pour 10 résidents, afin de garantir le temps humain nécessaire à la prise en charge des troubles cognitifs sévères. L'EHPAD doit devenir un lieu de vie ouvert, médicalisé mais centré sur les besoins relationnels.

5 RELANCER L'EFFORT DE RECHERCHE

L'espoir d'un traitement et l'amélioration de la qualité de vie passent par un engagement financier de l'État à la hauteur de l'enjeu. **Nous proposons de sanctuariser un budget ambitieux pour la recherche scientifique**, afin de financer la recherche biomédicale pour trouver des traitements curatifs ou préventifs, et de développer massivement la recherche en sciences humaines et sociales pour innover dans l'accompagnement non médicamenteux. Nous travaillerons avec les associations de patients pour mieux informer les malades et faciliter leur inclusion dans les essais cliniques, dès les premiers stades de la maladie.

PLUS D'UN MILLION DE PERSONNES TOUCHÉES

C'est l'ensemble de notre pacte de solidarité qui est interpellé.



Pour soutenir Jérôme Guedj,
pour toutes les infos :

jeromeguedj2027.fr

